

29/11/2017 : Modification du mode de scrutin aux élections européennes: le grand bond en arrière – Franck Proust (LR, PPE, Fr)

Reçu par le Premier Ministre Edouard Philippe ce matin, aux côtés du Secrétaire Général des Républicains Bernard Accoyer, Franck Proust a eu la confirmation que le Chef de l'Etat modifierait le mode de scrutin pour les élections européennes de 2019.

« Après avoir reçu des informations par le Président de la République Emmanuel Macron la semaine dernière, allant déjà dans ce sens, c'est donc confirmé, le scrutin de 2019 sera organisé sur la base de listes nationales.

Nous revenons donc en arrière, et alors que l'Europe a plus que jamais besoin d'être identifiée et identifiable par nos concitoyens, nous allons éloigner un peu plus l'Union européenne de ses habitants », a déclaré Franck Proust, président de la délégation française du Groupe PPE au Parlement européen.

« Quelle utilité des permanences parlementaires en région, quelle cohérence avec la gestion des fonds européens par les Conseils régionaux, quelle logique à intégrer les eurodéputés dans les comités de suivi de ces fonds ?

Pour des raisons qui tiennent plus à un « tripatouillage électoral » qu'à du bon sens, le Gouvernement éloigne les citoyens, les associations et les entreprises, de ses représentants au Parlement européen.

Et cerise sur le gâteau, le seuil de voix à atteindre pour le remboursement des frais de campagne serait abaissé à 3%, ce qui engendrerait certainement une multiplication des candidatures, et favoriserait ainsi les partis eurosceptiques », a déclaré le député européen.

« L'Europe prend un coup, mais Les Républicains ne l'abandonneront pas, et c'est avec une véritable « équipe de France » que nous présenterons aux Françaises et aux Français un projet ambitieux, lucide et réformateur, pour bâtir ensemble, l'Union européenne de demain, celle qui agit et qui protège », a conclu Franck Proust.